**Compte rendu sommaire du CRUNSS du 13.06 par les élus des AS**

**Cette instance s’est réunie** en présence de la Rectrice, des 3 IPR et d’un représentant de la Région R.A, malheureusement (nous avions des questions à leur poser) les représentants des chefs d’établissement étaient absents. La réunion s’est déroulée de façon plutôt sereine, nous avions pu aborder avec Sophie BRET quelques jours auparavant, deux ou trois problèmes et surtout une explication des bilans financiers qui du coup nous ont semblé plus clair. A ce propos, suite aux débats sur les subventions lors de la dernière commission des coordonnateurs, il faut noter que sur le doc. joint « budget prévisionnel 2014 », la baisse entre résultats 2013 et prévisions 2014 est liée à des calculs avec des critères différents cette année mais qu’il y a une hausse au final entre prévisionnel 2013 et 2014 (8000 £ cf docs). Il faut savoir également que lors de la dernière AG nationale de l’UNSS au mois de mai 2014 (cf bulletin national SNEP) le budget de fonctionnement et donc d’animation a été voté en hausse (retour à celui de 2010 après 3 ans de baisse). Par contre, celui de la Région est bien en baisse de 7000 euros, nous reviendrons sur ce point lors de l’intervention auprès du représentant de la Région (cf suite du compte rendu).

* **L’ordre du jour** (cf docs jointes) est traité suite à une vidéo présentant « une journée académique » sous l’angle d’un reportage sur le cross. Le fait d’avoir préparé ce CRUNSS avec Sophie nous a permis d’intégrer une partie des questions diverses que nous voulions poser aux membres de l’instance tout au long de la réunion. Ce bref compte rendu reprend donc ces moments forts d’interpellations et de questionnements. Un compte rendu plus conséquent et toutes les docs sont à votre dispos à votre demande.

-Evolution du nombre de licencié : Si le taux se stabilise (effectifs en hausse) le nombre de licenciés continue à augmenter depuis trois ans, même si le nombre d’animateurs se stabilise sur l’Académie, voire baisse dans la Loire. Sur ce point d’ailleurs, les élus ont appuyé la demande du SNEP pour que les stagiaires qui le pourraient dans leurs établissements puissent effectuer trois heures d’AS toute l’année.

- Lors des rapports d’activités des 3 départements, nous avons retenu la bonne santé du Sport Scolaire lors des journées du Sport Scolaire et un grand nombre de rencontres départementales. Pour la Loire le thème du développement des AS est retenu dans les objectifs 2015 et d’ailleurs 6 AS ont demandé une aide du National. Pour le Rhône, outre la mises-en en place d’un groupe d’appui des AS en difficulté, le sport partagé est valorisé toute comme dans l’Ain.

* **La suite de l’ordre du jour traite du Plan Académique de Développement**

Ethique et solidaire :

Nous confirmons, annoncé par la Directrice Régionale, que les nouvelles règles de fonctionnement pour le remboursement des transports au niveau Académique et au-delà sont plutôt bien ressenties par les collègues et les AS. Ce financement se fait alors souvent par les établissements ce qui renvoie à une question que nous poserons aux chefs d’établissement en fin de CRUNSS.

Une autre question est abordée : le financement des AS en difficulté par le fond de solidarité et la mise en place d’un groupe d’appui pour aider ces AS (et d’autres).

Nous interpellons alors les IPR sur la suppression du « stage AS » dans le cadre de la restriction des moyens pour la FPC. Ils nous répondent que la mise en place du groupe d’appui semblait pouvoir suppléer à cette suppression. Nous pensons qu’il doit au contraire être maintenu et demandons à ce que l’on réfléchisse à la mise en place de moyens. Sophie Bret propose que l’UNSS Académique prenne en charge une partie ou l’ensemble du stage. A suivre….

Une présentation, par Mme Hannequin, IPR d’histoire géo, est faite de la mise route du comité égalité (cf sport innovant) qui travaillera sous forme d’un groupe de recherche sur le public des filles.

A noter que lors du bilan « pour un sport scolaire responsable » nous observons une augmentation du nombre de filles JO. Nous apprécions mais attention à ce que cela n’infléchisse pas la pratique féminine. A ce moment Christophe Derousset reparle des candidats (podium et JO) interrogés dans le cadre de l’option Bac et réaffirme tout l’intérêt que nous devons accorder pour que ces candidats soit porteur des valeurs de l’UNSS. Il illustre à nouveau avec l’expérience « des filles footballeuses de l’OL ».

Nous en profitons pour redemander avec vigueur que les élèves de terminales puissent en bénéficier même si nous comprenons que cela est compliqué pour l’organiser.

Pour un sport scolaire ambitieux : Nous réaffirmons la nécessité de la mise en place du groupe d’appui des AS et sollicitons à nouveau les chefs d’établissements, présidents des AS, pour leur soutien.

* **Lors de la présentation des bilans financiers**, nous interpellons le représentant de la Région sur la baisse des subventions. Sa réponse fait bien sûr référence aux budgets de rigueur à l’ordre du jour actuellement et argumente en présentant certaines « subvention s » fléchées ou des aides pour des transports verts. Il parle également de la carte M’RA. Nous insistons sur ce qui fonde notre projet à la base les rencontres et la vie des AS et en profitons pour réclamer à nouveau la possibilité pour nos élèves d’utiliser la partie « sport » de cette carte pour adhérer aux AS. La réponse n’est pas fermée (comme d’accoutumé), et il nous assure qu’ils sont en train d’en discuter à la Région. Là aussi, à suivre donc et soyons tous prêt à le réclamer à nouveau dans nos CA et auprès des élus.
* **Notre dernière question diverse** était destinée aux chefs d’établissement. Elle mettait en avant la difficulté à fonctionner lorsque le chef d’établissement ne veut pas, pour diverses raisons, assumer pleinement le rôle de « président », même si le ministre l’a rappelé et même si, nous l’avons souligné, il ne faut pas dramatiser. Cependant, quelque part la dynamique insufflée par les projets aux différents niveaux est cassée. De plus cette incertitude ne permet pas à tous les collègues de demander avec force des aides financières à leur établissement, sachant bien qu’elles ne peuvent être que provisoires avant une véritable prise en compte des besoins par l’état et les territoires pour développer un véritable service public du Sport Scolaire. Pour cela, nous sollicitons au cours de cette instance, la Rectrice pour qu’une entrevue avec leurs représentants puissent se tenir à la rentrée.
* **Enfin** nous avons bien sûr appuyé la demande du SNEP, pour conclure, sur la prise en compte des charges des délégués de districts sous forme de décharges d’heures d’enseignement ou au pire d’HSA. La réponse de nos IPR est restée évasive. Nous poursuivrons ces sollicitations en s’appuyant sur les revendications et les actions du SNEP et comptons sur vos propres actions dans vos districts.

POUR les élus des AS : Thierry BERTRAND.